

Séance du samedi 11 septembre 2021

Date de la convocation: 08/09/2021

Membres en
exercice :

Présents : 9

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-et-un et le onze septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Laurence HOUURLIER, Michèle MATHIEU

Représentés : Thomas HOUURLIER par Laurence HOUURLIER, Catherine PECHERY par Olivier MAGUET, Jacky PECHERY par Joël BOISSIERE, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA par Anne COLLINOT

Excusés : Emilie KONNERT, Barbara LOUCHART

AUTORISATION MAIRE ADS - (D 2021 092)

Le Maire rappelle l'instruction en cours d'un dossier de DETR relatif à l'opération d'installation d'un mobil home au Camping municipal de Châtel-Censoir. Il précise qu'une déclaration préalable est rendue nécessaire du fait que le terrain du camping est situé dans le périmètre d'un Monument Historique et que cette pièce doit être jointe au dossier de DETR. Il rappelle que le secteur concerné autorise les équipements liés à l'hébergement touristique et de loisirs (Ns1a).

Il informe le Conseil municipal que, aux termes de la loi, le Maire ne peut pas déposer une ADS au nom de la Commune sans en avoir été préalablement autorisé par le Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à déposer une ADS relative à l'installation du mobil home au camping municipal

AUTORISE le Maire à accomplir tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.


Le Maire
Oliver MAGUET

